



Meung-sur-Loire

Analyse des besoins sociaux

4 novembre 2025



Méthodologie



Réunion de
lancement et
présentation de
l'analyse statistique

Enquête auprès
des habitants

Consultation des
acteurs locaux et
partenaires

**Définition des
enjeux et
propositions
d'actions**

Les différentes étapes :

Phase 1 : Etat des lieux de la population et du territoire

- Collecte et traitement statistique des données INSEE, CAF, MSA, CNAV, ARS, Département, Pôle Emploi, ...
- Analyse communale et comparaisons géographiques (la région Centre-Val de Loire, le département du Loiret, la Communauté de communes des Terres du Val de Loire, la commune de Beaugency)
- État des lieux démographique et socioéconomique

Phase 2 : Consultations, définition des enjeux et propositions

- Consultation citoyenne
- Entretiens avec les acteurs et élus
- Analyse des problématiques et des enjeux
- Propositions de pistes d'action

Démographie

La commune de Meung-sur-Loire compte **6 567 habitants** en 2021. Il s'agit de la population municipale.

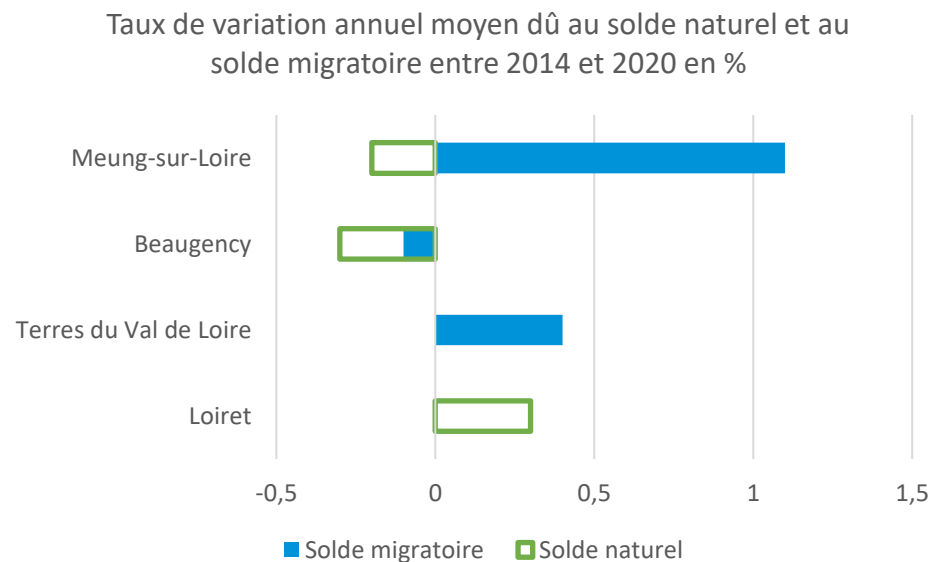
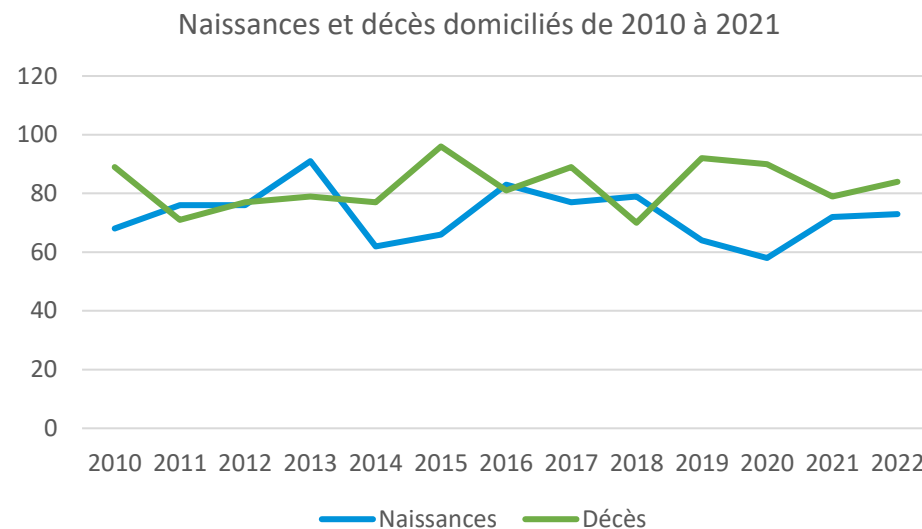
Ces dernières années (entre 2014 et 2020), la commune a vu sa population augmenter de 338 habitants, soit **une hausse de 5,4%**.

L'augmentation de la population est due à un **solde migratoire (+1,1%) annuel positif**, plus fort que le **solde naturel annuel qui est négatif (-0,2%)**.

On dénombre 73 naissances et 84 décès en 2022.

L'augmentation de la population magdunoise entre 2014 et 2020 est la plus forte des territoires présentés (avec un taux annuel moyen de 0,9%).

La commune de Meung-sur-Loire a le solde migratoire le plus fort sur la période et un solde naturel dans la moyenne basse des territoires présentés.



Structure de la population

La structure par âge de la population montre une **forte homogénéité** des différentes catégories d'âges . On note une forte représentation des personnes âgées de **moins de 18 ans** (1 449 personnes, **soit 22,1% de la population**).

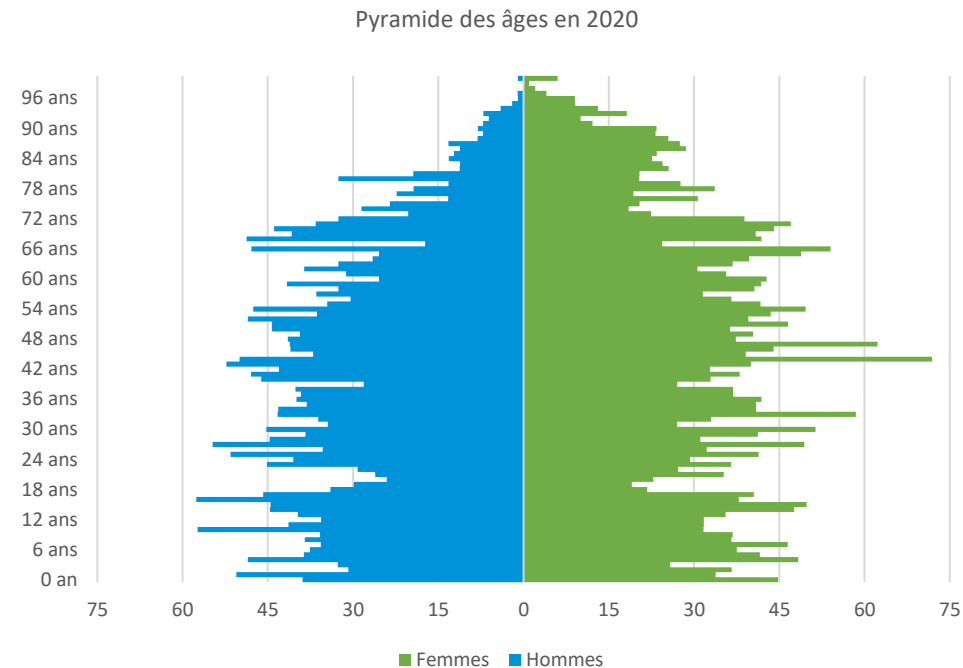
On constate également un nombre de 40-59 ans important (1682 personnes, 25,6% de la population communale).

La structure par âge de la commune est proche de celle des autres territoires. On peut noter que les moins de 15 ans sont légèrement sous-représentés alors que les personnes de 15-44 ans sont légèrement surreprésentées.

On dénombre 2 855 ménages au sein de Meung-sur-Loire en 2020 (2 585 en 2014). Le nombre de ménages (de foyers) est donc en augmentation ces dernières années.

La taille moyenne des ménages se situe dans la moyenne haute des territoires présentés. Il y a en moyenne **2,23 personnes par logement** (la moyenne du département est de 2,21 par exemple).

La **taille des ménages a légèrement baissé** durant les six années d'observation (2,31 en 2014).



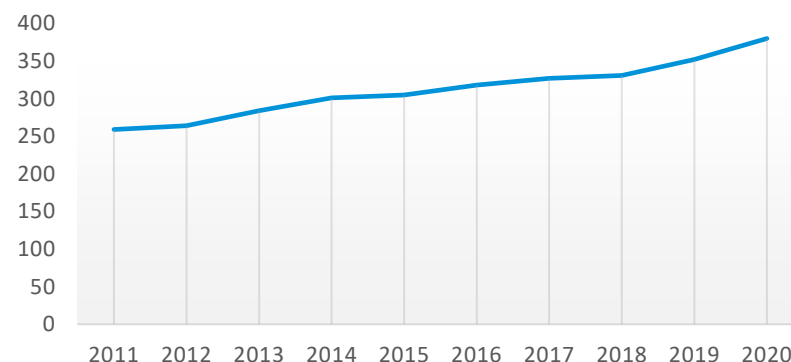
Entreprises

On dénombre 380 entreprises au sein du territoire. Le nombre d'entreprises augmente ces dernières années (301 au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 26,2%).

Au cours de l'année 2022, 64 entreprises ont été créées. C'est le niveau le plus élevé de la décennie passée.

Les entreprises individuelles représentent 81% des entreprises créées en 2022.

Evolution du nombre d'entreprises de décembre 2011 à décembre 2020



On dénombre **3 302 emplois au sein de la commune** en 2020 (il y en avait 3 213 en 2014). Le nombre d'emplois au sein de la commune a augmenté entre 2014 et 2020 (89 emplois en plus), à un rythme plus élevé que dans les territoires de comparaison.

Alors que la commune compte 2 718 actifs occupés, on relève 3 302 emplois.

En 2020, le taux d'indépendance du territoire vis-à-vis des centres d'emplois extérieurs (nombre d'emplois/actifs occupés) s'élève à 121,5%, cette proportion étant la plus forte des territoires présentés (96,7% pour le département).

Taux d'indépendance des emplois par rapport aux actifs occupés			
	Actifs occupés	Emplois	Taux d'indépendance
Meung-sur-Loire	2718	3302	121,5%
Beaugency	2594	2298	88,6%
Terres du Val de Loire	21631	12633	58,4%
Loiret	279971	270846	96,7%

Activité

Parmi les actifs occupés, **les employés sont les plus nombreux** (31%). Les professions intermédiaires et les ouvriers représentent respectivement 27,2% et 20,8% des actifs occupés.

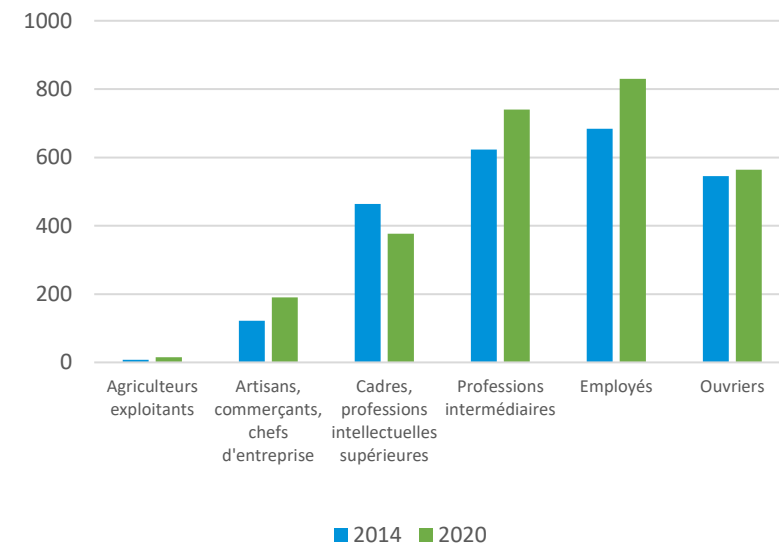
Entre 2014 et 2020, seuls les cadres, professions intellectuelles supérieures (86 personnes en moins, -18,6%) ont vu leur effectif baisser.

A l'inverse, les employés (147 personnes supplémentaires, +21,5%) et les professions intermédiaires (118 personnes en plus, +18,9%) ont vu leurs effectifs augmenter le plus.

Les employés sont surreprésentés par rapport aux territoires de comparaison. A l'inverse, les ouvriers et les cadres sont sous-représentés.

16% des salariés ont un emploi précaire (CDD, intérim, ...). Cette proportion se situe dans la moyenne haute des territoires de comparaison (13,1% pour la Communauté de communes).

Nombre d'actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle en 2014 et 2020



■ 2014 ■ 2020

Actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle en 2020				
	Meung-sur-Loire	Beaugency	Terres du Val de Loire	Loiret
Agriculteurs exploitants	0,6	0,2	1,4	1,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,0	5,3	6,5	5,9
Cadres, professions intellectuelles supérieures	13,9	16,8	14,1	15,9
Professions intermédiaires	27,2	25,6	28,6	27,1
Employés	30,6	27,8	26,5	26,4
Ouvriers	20,8	24,4	22,9	23,5

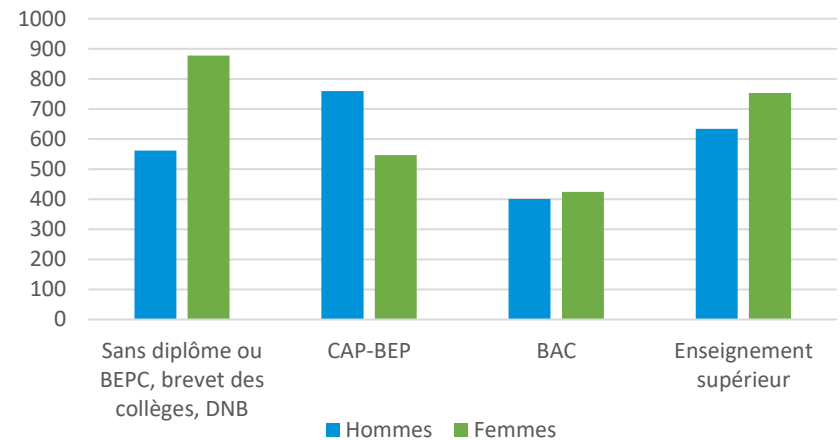
Formation

Plus d'une personne de 15 ans ou plus non scolarisée sur quatre (28%) a un niveau de formation supérieur au Baccalauréat. Cette proportion est dans la moyenne des territoires présentés (28,4% pour le Loiret).

La proportion de personnes sans diplôme dans la population (29%) se situe dans la moyenne haute des territoires présentés (27,8% pour le département).

Les femmes sans diplôme (33,7%) sont davantage représentées que les hommes (23,8%). Cependant, les femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (29%) sont également davantage représentées que les hommes (26,9%)

Niveau de diplômes des personnes non scolarisées de 15 ans ou plus en 2020 selon le sexe

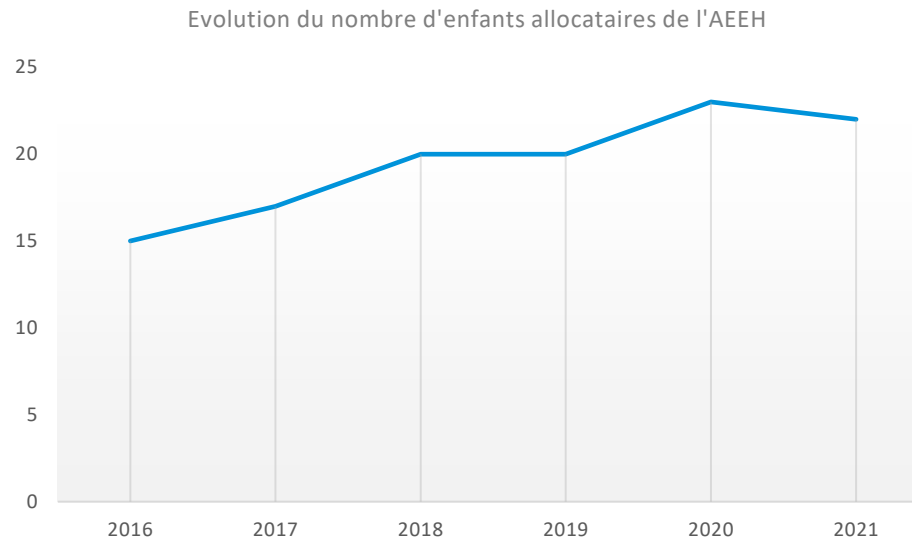


Population non scolarisée de 15 ans et plus et plus haut diplôme obtenu en 2020				
	Meung-sur-Loire	Beaugency	Terres du Val de Loire	Loiret
Aucun diplôme	29,0	33,5	25,5	27,8
CAP - BEP	26,3	26,0	29,4	26,9
Baccalauréat	16,6	15,1	17,1	16,8
Diplôme de l'enseignement supérieur	28,0	25,4	28,1	28,4

Handicap

Le nombre de **bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)** est de **85** (7,3% des allocataires Caf) en 2021. Ce nombre varie peu ces dernières années (il était de 84 en 2016, soit 7,6% des allocataires Caf).

On compte **22 enfants bénéficiaires de l'AEEH** en 2021 (1,6% des enfants des foyers allocataires Caf de moins de 20 ans). Leur nombre augmente puisqu'ils étaient 15 en 2016 (1,1%).



Méthodologie :

Enquête par questionnaire

Phase 2 : Approfondissement thématique

L'enquête a été réalisée à l'été 2024 et a eu **381 réponses** exploitables (en ligne et en version papier). Les questionnaires vides, sans réponses, pas validés, ... n'ont pas été pris en compte.

7% des habitants de la commune ont donc répondu à l'enquête. Cela correspond à environ 13% de taux de retour des ménages.

La marge d'erreur est de ce fait d'environ 5%, il convient de garder en tête que cette enquête a pour simple objectif de guider la suite de l'analyse.

Tous les types de profil ont répondu au questionnaire :

- Les différentes catégories d'âge (à l'exception des moins de 30 ans)
- Les personnes seules (26%), les couples (65%) et les monoparents (9%)
- Les nouveaux arrivants (8%), les locataires (19%), etc.

Quel âge avez-vous ?					
Réponse	Décompte	Pourcentage	Insee	% Insee	Taux de retour
Entre 18 et 29 ans	17	4,6%	841	16,4%	2%
Entre 30 et 39 ans	70	19,1%	782	15,3%	9%
Entre 40 et 49 ans	58	15,8%	878	17,2%	7%
Entre 50 et 59 ans	68	18,5%	804	15,7%	8%
Entre 60 et 74 ans	73	19,9%	1063	20,8%	7%
75 ans ou plus	81	22,1%	750	14,6%	11%

Méthodologie :

Entretiens individuels

Une quinzaine de personnes ont été rencontrées dans le cadre de cette ABS, lors d'entretiens individuels :

Mme CARO	Maire
Mme CHAUVET	CLIC
Mme CORNIER-MONTREUIL	CC Terres du Val de Loire
Mme DELPLANQUE	CAF
Mme FAGDENI	CAF
Mme HERGOTT	Appui Santé Loiret
Mme JUGE	Directrice CCAS
Mme LEVOUX	Mission Locale
Mme LLORET	CC Terres du Val de Loire
Mme MASSON	DGS
Mme OLIVO	Département du Loiret
Mme PEROL	Élue Solidarité Emploi
Mme RENOUARD	Service Enfance, Jeunesse, Sport
Mme VANÇON	France Travail Directrice Orléans Ouest
M. VOURIOT	Police Municipal

Phase 2 :

Approfondissement thématique

A partir de l'analyse statistique, des réponses des habitants et des entretiens avec les acteurs locaux, les thématiques suivantes ont été mises en avant :

- L'enfance et la parentalité
- La jeunesse
- Les seniors
- La mobilité
- La précarité et l'accès aux droits
- L'accès aux soins
- Le logement
- La communication et les partenariats
- Le cadre de vie et l'animation de la vie sociale

L'enfance et la parentalité



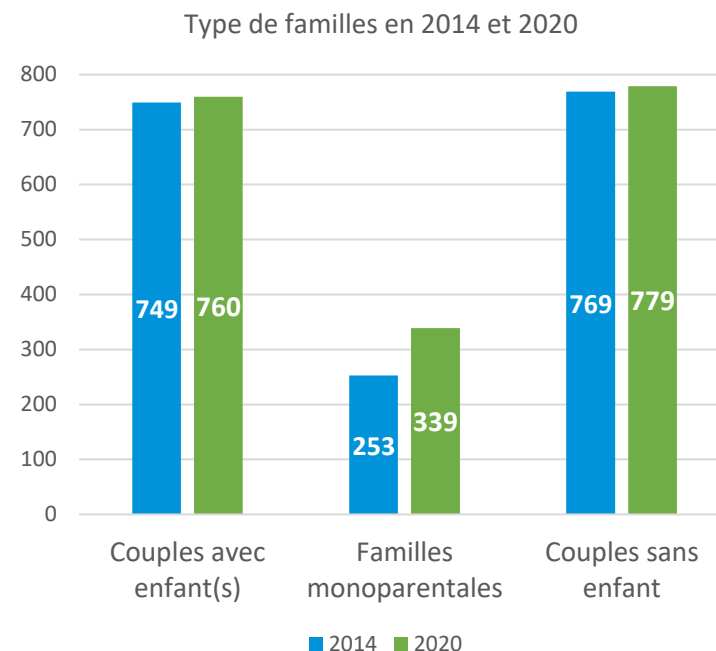
Quelques éléments statistiques

Le **nombre de familles est de 1 878** en 2020. Ce nombre a augmenté depuis 2014 (1 771 alors).

Les familles nombreuses (3 enfants et plus) sont 146 (16,1% des familles avec enfant(s)). Leur nombre est inférieur à celui du département (19,8% de familles avec 3 enfants ou plus) et de la région (18%).

Entre 2014 et 2020, **les familles monoparentales ont vu leur nombre augmenter de 34,1%**, les couples avec enfant(s) et les couples sans enfant ayant vu leur nombre augmenter respectivement de 1,4% et 1,3%.

Les familles monoparentales sont surreprésentées (18,1% à Meung-sur-Loire) par rapport aux territoires de comparaison.



Types de familles en 2020				
	Meung-sur-Loire	Beaugency	Terres du Val de Loire	Loiret
Couples avec enfant(s)	40,5	39,1	44,2	40,9
Familles monoparentales	18,1	15,8	11,4	14,9
- composées d'un homme avec enfant(s)	2,7	1,5	2,5	2,9
- composées d'une femme avec enfant(s)	15,4	14,2	8,9	11,9
Couples sans enfant	41,5	45,1	44,4	44,2

L'enfance et la parentalité



Quelques éléments statistiques

On dénombre 339 familles monoparentales. Le nombre de familles monoparentales a augmenté de 34,1% (elles étaient 253 en 2014). **Les familles monoparentales représentent 18% des familles.**

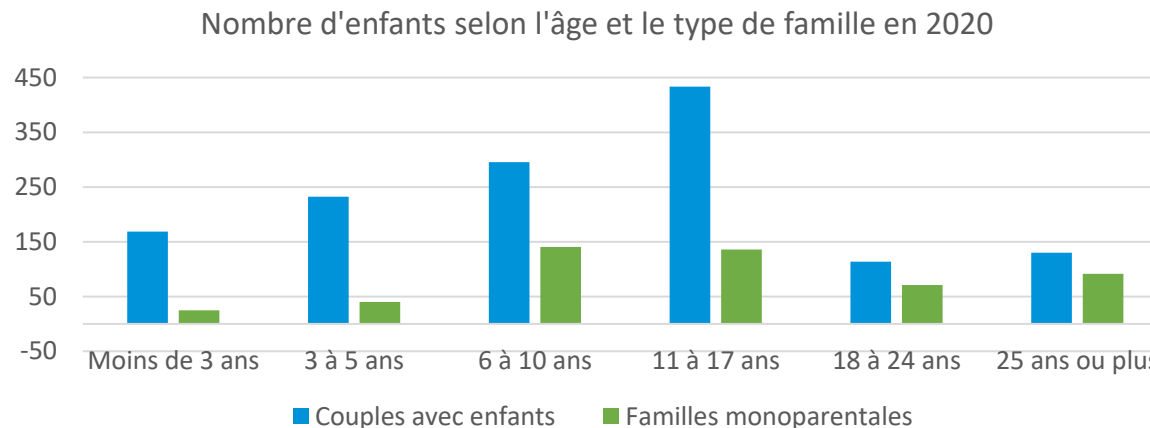
85% des familles monoparentales sont composées d'une femme avec enfant(s).

Un enfant de 6 à 10 ans sur trois (32,3%) vit dans une famille monoparentale.

142 monoparents (111 femmes et 31 hommes) sont chômeurs ou inactifs (41,8% des monoparents).

Les monoparents chômeurs ou inactifs sont proportionnellement plus nombreux que dans les territoires de comparaison (36,1% pour le département).

En 2021, la médiane du revenu disponible est de 18 640 € pour les familles monoparentales (23 980 € pour l'ensemble de la population).



L'enfance et la parentalité



Réponses des habitants

Environ 20% des parents déclarent rencontrer des problèmes de mode de garde.

Les principales raisons sont liées au coût et aux horaires.



Entretiens avec les acteurs de terrain

L'accueil collectif a généralement la préférence des parents, mais globalement les acteurs rencontrés considèrent que la **capacité d'accueil sur le territoire est bonne. Notamment avec une multiplication des structures privés.**

Certains acteurs estiment que les collectivités ne doivent cependant pas se désengager de ce thème même avec l'accroissement de l'offre par le privé.

« Il y a une vigilance à avoir sur l'offre qui va vers le privé. »

Il est noté également un **questionnement sur le coût du mode de garde** qui peut être problématique pour certaines familles.

« On observe aussi beaucoup de parents qui découpent l'accueil de leur jeune enfant, avec des jours en structure, des jours chez les grands-parents et du télétravail, notamment à cause du coût. »

Le territoire a connu une **variation importante et récente des besoins.**

« Il y a eu un pic de natalité en 2021, ce qui a incroyablement tendu le marché, les parents ont eu du mal à trouver des moyens de garde. »

L'enfance et la parentalité



Entretiens avec les acteurs de terrain

La baisse du nombre d'assistantes maternelles ces dernières années (changement de carrière, départ à la retraite, crise de vocation) aurait amplifié l'impact de ce pic de natalité.

« Depuis, le problème s'est déplacé à l'école (ces enfants ont 3 ans désormais) et depuis plusieurs assistantes maternelles se retrouvent au chômage et partent alors travailler ailleurs. »

Les **besoins en horaires atypiques posent également question**, certains acteurs observent des difficultés pour certaines familles. Il **pourrait exister un décalage entre les demandes exprimées et les réels besoins sur le territoire**.

« Le mode de garde est un frein important pour des parents en recherche d'emploi en particulier ici où le secteur logistique et industriel est important et nécessite des horaires spécifiques. »

« On en parle beaucoup mais ce n'est pas facile à remonter, beaucoup d'accueils ne sont pas vraiment sur des horaires atypiques mais parfois juste sur des horaires un peu larges. L'accueil individuel pourrait permettre de répondre aux besoins un peu plus tôt et un peu plus tard. »

Le recrutement dans le secteur est difficile pour les structures.

L'enfance et la parentalité



Réponses des habitants

Environ 1/3 des monoparents ne partent pas en vacances (contre seulement 14% des couples avec enfant(s)).

La principale raison est le coût que cela représente.



Entretiens avec les acteurs de terrain

L'augmentation de la demande sur la petite enfance ces dernières années se répercute désormais sur les structures loisirs/périscolaires.

« Au niveau du scolaire il n'y a pas une fréquentation beaucoup plus importante, une ouverture de classe cette année mais ça se maintient globalement. Par contre sur les structures on a une grosse montée de la demande, ce qui pose des problèmes de recrutement. »

La hausse de fréquentation se ferait particulièrement ressentir sur les temps du mercredi et des vacances.

Une plus grande anticipation est demandée aux familles afin de pouvoir gérer cette hausse d'activité. Compte tenu des variations rapides du nombre d'enfants, un certain nombre d'acteurs estiment qu'il ne serait pas opportun d'accroître les capacités d'accueil, qui demanderaient également un recrutement plus important.

« Il y a beaucoup de demandes, un gros pic d'arrivées mais il ne faut pas aller trop vite, trop fort, pas forcément agrandir. Le problème des effectifs c'est que l'on a des pics, on est sous tension actuellement mais peut-être plus dans quelques années. »

L'enfance et la parentalité

La **principale difficulté** évoquée sur les services périscolaires et de loisirs **est le recrutement**.

« Les problèmes principaux de cette crise sont des problèmes de valorisation du métier, de salaire, d'horaires. Il faut que les jeunes soient hypers motivés. »

La **mise en place d'une formation BAFA sur la commune est jugée positivement**.

« Mise en place de formation BAFA sur la commune. La situation est meilleure que l'année dernière même si cela reste compliqué. »

Le travail du personnel est impacté par une **hausse des cas spécifiques** chez les enfants accueillis. Cela a également des conséquences sur le plan du recrutement (besoin accru en personnel, recherche de personnel plus formé, ...)

*« On assiste à **l'explosion des troubles du comportement**, je pense que les écrans ne sont pas innocents dans l'affaire. Il n'y a jamais eu autant d'enfants avec des besoins spécifiques, ils ne tiennent plus sur les activités, il faut changer d'activités rapidement »*

*« Les petits sont très dynamiques, **de plus en plus d'enfants sont porteurs de handicap**. L'équipe est en souffrance par rapport à ces problématiques, ils sont peu formés, ce n'est pas évident, surtout alors que l'on est juste en effectifs. Ces enfants demandent du temps. On est en difficulté par rapport à cela. La problématique c'est la formation mais il faudrait recruter du monde en plus pour des enfants à besoins spécifiques, il nous faut plus d'encadrement. »*

La **question de la tarification** a également pu être évoquée concernant les familles au plafond du quotient familial. Ces familles peuvent pourtant se retrouver avec des difficultés de budget.

L'enfance et la parentalité



Réponses des habitants

L'accès aux soins est une des principales inquiétudes des parents (avec les difficultés financières).

Environ 35% des parents souhaiteraient avoir plus d'informations, notamment sur la scolarité, l'éducation, les réseaux sociaux, les relations parents/ados, ...



Entretiens avec les acteurs de terrain

Les relations entre les services et les familles sont jugées bonnes par les acteurs rencontrés, même s'il est précisé que **les familles sont de plus en plus exigeantes.**

Il y aurait **des besoins en termes de parentalité, les professionnels remarquent les difficultés des parents dans leur rapport éducatif à leurs enfants.**

*« **L'addiction aux écrans** est un problème. On a des enfants qui se lèvent 1h plus tôt parce qu'il leur faut 1h de jeux vidéo avant l'école »*

*« Les parents ont besoin d'être accompagnés. **Ils pensent qu'ils ne sont pas bienveillants avec leurs enfants s'ils leur disent non.** Il y a aussi une recrudescence de violences intrafamiliales. »*

« Il manque des lieux où ils pourraient échanger sur leur quotidien. »

« C'est peut être là qu'il y aurait des choses à faire. Il y a des actions plutôt basées sur des événements, du ponctuel. Dans la CTG il était inscrit une réflexion sur les besoins de parentalité, avec une réflexion sur un LAEP, avec un service itinérant. Il y a des choses à explorer, des actions un peu plus pérennes à développer sur des problématiques enfants/ados. »

La jeunesse



Quelques éléments statistiques

On dénombre **697 jeunes âgés de 15 à 24 ans** et ils **représentent 10,6% de la population** communale. Leur nombre a peu augmenté depuis 2014, ils étaient 688 et représentaient 11% de la population.

65 jeunes (soit 21,2% des 15-24 ans non scolarisés) sont sortis du système scolaire sans diplôme ou avec au plus le brevet des collèges.

La part des jeunes non scolarisés sans diplôme ou au plus le brevet des collèges se situe dans la moyenne basse des territoires de comparaison (23,9% pour le département).

43% des jeunes actifs entre 15 et 24 ans ont un emploi précaire (CDD, Intérim, ...).

Il y a 71 chômeurs de moins de 25 ans. Le chômage des jeunes est de 21,4% (pour rappel, le taux de chômage de l'ensemble de la population est de 10,6%). Le taux de chômage des 20-24 ans dans la commune est le plus faible des territoires présentés.

Population non scolarisée de 15-24 ans selon le diplôme le plus élevé en 2020				
	Meung-sur-Loire	Beaugency	Terres du Val de Loire	Loiret
Sans diplôme ou CEP	14,0	14,3	12,3	15,5
BEPC, brevet des collèges, DNB	7,2	6,8	7,3	8,4
CAP, BEP ou équivalent	25,8	24,1	24,5	20,4
Bac, brevet professionnel ou équivalent	28,4	32,9	33,5	33,7
Enseignement supérieur de niveau bac + 2	13,4	12,1	12,3	11,1
Enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou 4	8,2	6,5	7,2	6,5
Enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	3,0	3,3	3,0	4,4

La jeunesse



Entretiens avec les acteurs de terrain

L'offre à destination des jeunes en termes de loisirs est jugée bonne par les acteurs rencontrés, avec notamment **un local jeune, un tissu associatif (sportif notamment) dynamique, et de récentes installations (skate-park, city stade)**. Le conseil municipal des jeunes est aussi salué.

Le local jeune fonctionne bien avec une continuité entre centre de loisirs et l'espace jeune. En revanche il est noté une certaine difficulté à toucher les plus de 15 ans.

« Le local jeune est situé dans l'enceinte de l'accueil de loisirs, on arrive donc à faire du lien entre les dernières années de centre de loisirs et le local jeune. »

L'ensemble des acteurs considèrent qu'il n'y a **pas de problématiques de délinquance**, d'incivilité ou de jeunes qui « traînent ». Cependant, il a pu être évoqué une certaine **perte de visibilité des problèmes des jeunes**, qui auparavant investissait plus largement l'espace public. Occupant davantage le domicile familial dans leur temps libre, le repérage des difficultés peut être plus délicat. **Les nouvelles installations sont saluées sur ce point, amenant les jeunes à sortir tout en offrant une occupation.**

« Nous n'avons plus de jeunes qui traînent dans la rue. Le problème c'est que nous on ne voit rien en amont. Les jeunes restent enfermés chez eux. Mais le skate-park et le city stade ont quand même fait ressortir beaucoup de jeunes et sans qu'il y ait plus de problème sur l'espace public. C'est très positif. »

La jeunesse



Entretiens avec les acteurs de terrain

Sur la population de jeunes adultes, la situation serait également plus favorable que sur les territoires avoisinants et l'évolution serait positive.

« Les demandes d'accompagnement deviennent plus importantes sur Beaugency qu'à Meung-sur-Loire alors que c'était l'inverse avant. »

La **mobilité est une problématique importante** pour la population jeune. L'accès à un emploi mais aussi l'accès à des dispositifs d'insertion, à des formations, à des démarches administratives peut être freiné par des difficultés de mobilité. **Le logement est également identifié comme une difficulté.**

« La demande première c'est l'aide à la mobilité (l'aide au permis), ensuite c'est le logement »

« J'ai beaucoup de jeunes qui veulent s'émanciper et qui cherchent un logement, c'est une demande récurrente mais souvent ils ne travaillent pas encore. Ils sont parfois un peu déconnectés de la réalité. »

Il a été observé des situations difficiles chez des jeunes adultes souvent liées à des difficultés d'orientations. Ces difficultés peuvent apparaître à plusieurs niveaux.

« Des jeunes niveau BAC viennent me voir car leur choix professionnel s'est fait par défaut et ça ne convient pas. Il y a une demande de reconversion avant même de débiter dans la vie. »

La jeunesse

Des difficultés apparaissent pour la recherche d'alternances ou de stages.

« Il y a beaucoup de jeunes qui s'orientent vers l'alternance après la 3ème et qui ne trouvent pas d'employeur. Ce n'est pas simple de trouver de l'apprentissage sur Meung. Pour l'intérim c'est très dynamique mais ça pose problème sur l'apprentissage, et s'ajoute le problème de mobilité. »

« Sur les stages c'est difficile. Des entreprises sont prêtes à prendre des stagiaires mais il faut faire le lien avec les entreprises et les établissements scolaires. Il y a aussi le problème de la mobilité »

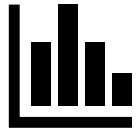
Des acteurs ont évoqué des **difficultés chez des jeunes adultes à maîtriser les « codes » de la vie professionnelle**. Les entreprises peuvent exprimer des difficultés à recruter et évoquent des **manques sur le « savoir être » au travail** et sur leur présentation (qualité des CV, entretiens, ...).

« A mon avis il y a un travail à faire sur la méconnaissance de l'entreprise. Ca devrait être travaillé en amont. Apprendre sur ce qui se passe en entreprises, les codes, savoir comment parler, se comporter, se présenter, rédiger des mails professionnels, faire un bon CV, bien dissocier la vie étudiante et professionnelle. Dissocier le monde des adultes et celui de l'école, des copains. »

Si la situation de la jeunesse sur la commune semble favorable en comparaison avec d'autres territoires, il existe néanmoins des situations difficiles. Quelques cas de jeunes en errance ont été évoqués. Sur ce public en grande difficulté, les problématiques sont souvent multiples.

« Généralement il y a d'autre problématiques avec cela, la santé, psychologique notamment, la mobilité, là c'est un jeune qui n'a pas de ressource, une famille compliquée, pas de liens. »

Les seniors



Quelques éléments statistiques

La commune compte **1 813 personnes de 60 ans ou plus en 2020, cela représente 27,6% de la population.**

Le nombre de seniors a légèrement augmenté (1791 personnes en 2014).

L'indice de vieillissement est de 94,8 en 2020. Cet indice a peu augmenté depuis 2014 (92,9).

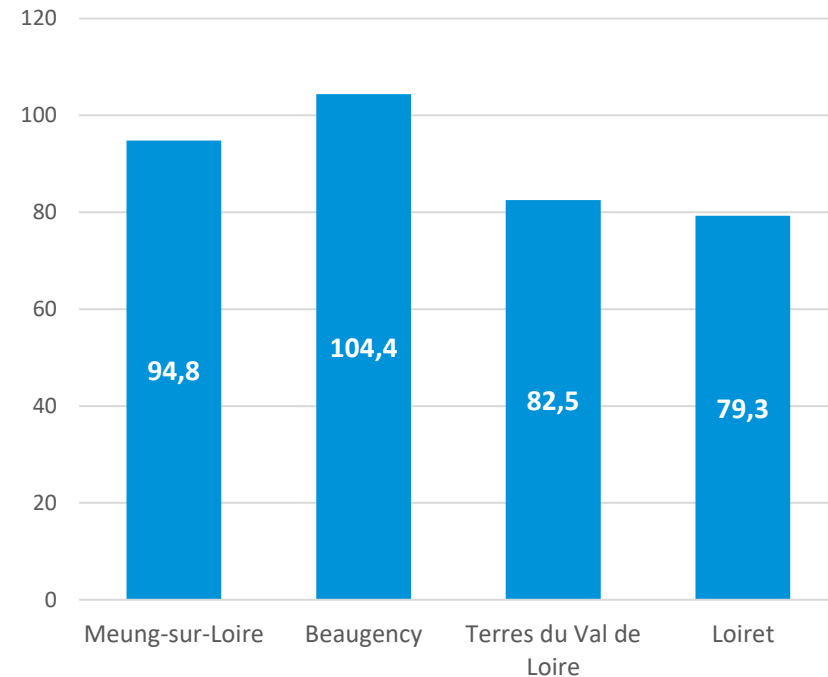
La population de la commune est plus jeune que celle de Beaugency, mais plus âgée que les populations de la Communauté de communes et du département.

Le **nombre de seniors isolés a augmenté** entre 2014 et 2020 : on comptait 467 personnes isolées de 55 ans ou plus en 2014, et on en compte 551 en 2020.

Près de la moitié des personnes de 80 ans ou plus se retrouvent seules (48,6%).

A partir de la proportion de personnes en perte d'autonomie (Source : Drees), **le nombre de personnes âgées dépendantes à Meung-sur-Loire peut être estimé à 155 en 2020.**

Indice de vieillissement en 2020



Les seniors



Réponses des habitants

35% des seniors estiment ne pas pouvoir accéder facilement aux services nécessaires pour bien vieillir.

Les seniors ont cité peu de services à créer pour favoriser le bien-vieillir sur le territoire.

Réponse	Nbre	%
Lien social, visites au domicile	5	18,5%
Transports en commun, navettes	5	18,5%
Offre de soins	4	14,8%
Assistance (personnes isolées)	2	7,4%
Commerces de proximité	2	7,4%
Entretien des trottoirs	2	7,4%
Sorties	2	7,4%



Entretiens avec les acteurs de terrain

Plusieurs acteurs alertent sur le nombre croissant de personnes âgées vivant seules.

« Je trouve que l'on voit une évolution sur les personnes âgées seules, beaucoup de veuves, avec parfois des rues presque complètes de femmes seules. C'est un peu nouveau et ça ne va faire que s'accentuer. Ça veut dire des personnes plus vulnérables, le démarchage peut être un problème. »

« Des personnes âgées isolées, détectées souvent tard (au bord de l'hospitalisation), éloignées de leurs enfants et qui ne veulent pas déranger. »

« On a des personnes de plus en plus vieillissantes, des personnes de plus de 90 ans qui vivent seules et nous contactent pour la première fois, qui étaient encore autonomes. Donc de plus en plus de demandes de personnes très âgées. »

Les seniors

Le nombre de personnes en situation de fragilité est ainsi en augmentation, ce qui entraînerait des répercussions sur l'accès aux droits des seniors.

« L'évolution sur l'accès aux droits est plutôt négative, avant on avait le CLIC qui faisait beaucoup d'interventions individuelles auprès des usagers, ils se sont recentrés sur les actions collectives, donc il y a moins de visites à domicile. Et ça manque. »

Les seniors peuvent également être confrontés à des **problèmes de logement, qu'il s'agisse de l'entretien ou de l'adaptation en cas de perte d'autonomie.**

« Les principales préoccupations ça va être l'entretien du logement. C'est problématique de trouver un service d'aide à domicile qui peut intervenir. Les situations de perte d'autonomie avec des besoins journaliers c'est très compliqué de trouver une solution rapidement. »

« Les logements ne sont pas toujours adaptés. La salle de bains n'est pas toujours aménagée. »

La **présence d'un EHPAD et d'une résidence senior est considérée comme un des atouts** du territoire. Cependant les seniors rencontreraient des difficultés à rentrer en EHPAD, que ce soit d'ordre financier ou par volonté de rester au domicile.

« La difficulté ça va être le financement. Même pour des propriétaires qui sont assez nombreux ici, ça prend du temps en cas de vente du logement. »

« L'EHPAD c'est vraiment quand le maintien à domicile n'est plus possible, lorsque les aidants sont épuisés. C'est très rarement volontaire. Souvent à la demande d'un tiers. »

La mobilité



Quelques éléments statistiques

69,9% des actifs occupés habitant Meung-sur-Loire ne travaillent pas au sein de leur commune de résidence. Cette proportion se situe dans la moyenne basse des territoires présentés.

10,7% des ménages n'ont pas de voiture (soit 306 ménages). Ce pourcentage baisse légèrement ces dernières années (11,5% en 2014).

Quatre actifs sur cinq utilisent la voiture pour aller travailler (79,7%), cette proportion étant l'une des plus fortes des territoires présentés.



Entretiens avec les acteurs de terrain

Selon plusieurs personnes-ressources, la mobilité représente un problème important sur le territoire. **Malgré la présence des infrastructures (autoroute, gare, ...), le fait de se déplacer dans et/ou en dehors de la commune reste compliqué en l'absence d'une voiture.** Les transports en commune **ne semblent ainsi pas adaptés, notamment pour les actifs.**

« Il y a des difficultés de mobilité, ce qui est normal en zone rurale. Même s'il y a la gare à Meung, malgré tout, sans véhicule c'est compliqué. »

« La mobilité peut être un frein dans les recrutements des entreprises, les transports en commun ne sont pas adaptés aux entreprises, en particulier sur les 3/8. »

La mobilité



Réponses des habitants

15% des répondants déclarent rencontrer des difficultés liées aux déplacements.

C'est notamment le cas :

- Des plus de 75 ans (27%)
- Des personnes isolées (33%)

Les principales raisons sont liées aux transports en commun (horaires, ...).



Entretiens avec les acteurs de terrain

Plusieurs acteurs du territoire mettent en avant les différents dispositifs existants afin de favoriser la mobilité au sein du territoire, et notamment le covoiturage.

« Sur la mobilité il y a BlaBlaCar Daily, offre de covoiturage porté par la Communauté de communes, ça commence sur les parcs d'entreprise mais sur les demandeurs c'est moins diffusé, pas assez pour que ça prenne je pense. »

« Plateforme de covoiturage via BlaBlaCar Daily, problème de mobilité sur le territoire même si on a une gare. La plateforme c'est positif elle est utilisée, il faut continuer à communiquer avec les salariés là-dessus. Ce qui est sûr c'est que la plateforme fonctionne parce qu'il y a une rémunération pour les conducteurs et un faible prix pour les passagers, pour les petits revenus c'est attractif. »

La précarité et l'accès aux droits



Quelques éléments statistiques

Le taux de chômage en 2020 est de 10,6% dans la commune (331 chômeurs). Le taux de chômage (11,2% en 2014) et le nombre de chômeurs sont relativement stables entre 2014 et 2020 (324 chômeurs en 2014).

Les jeunes sont les plus fortement touchés par le chômage : un actif de moins de 25 ans sur cinq est au chômage en 2020 (21,4%).

Meung-sur-Loire a un taux de chômage plus bas que celui du département (12,1%) ou de Beaugency (14,3%).

Le taux de chômage des actifs de 55 ans ou plus est le plus fort des territoires de comparaison, alors que les moins de 25 ans de la commune ont un taux de chômage dans la moyenne basse des territoires présentés.

Chômage par âge en 2020		
	Nombre de chômeurs	Taux de chômage
15-19 ans	17	28,0
20-24 ans	54	19,9
25-29 ans	53	13,5
30-34 ans	40	10,2
35-39 ans	32	9,3
40-44 ans	32	7,4
45-49 ans	31	7,9
50-54 ans	28	7,1
55-59 ans	27	9,3
60-64 ans	12	13,2
65 ans ou plus	3	8,6
Ensemble	331	10,6

Taux de chômage par groupes d'âges en 2020				
	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou plus	Ensemble
Meung-sur-Loire	21,4	9,2	10,1	10,6
Beaugency	28,6	13,1	9,7	14,3
Terres du Val de Loire	20,8	7,2	6,8	8,3
Loiret	25,5	10,8	9,5	12,1

La précarité et l'accès aux droits



Quelques éléments statistiques

En 2021, **9% de la population de la commune vit sous le seuil de pauvreté** (soit environ 550 personnes). Le taux de pauvreté est **l'un des plus bas des territoires de comparaison**.

Les ménages locataires du parc social (33% vivant sous le seuil de pauvreté) sont particulièrement concernés.

Le revenu de la population (médiane du revenu par unité de consommation, 23 980 euros) se situe dans la moyenne haute des territoires de comparaison.

57% des ménages fiscaux sont imposés, ce qui est également dans la moyenne haute des territoires de comparaison.

On compte 93 bénéficiaires du RSA en 2021, et le nombre de personnes couvertes est de 171.

Evolution du nombre de foyers allocataires RSA		
	Nombre de bénéficiaires	Nombre de personnes couvertes
2016	96	152
2017	104	190
2018	98	190
2019	87	163
2020	105	182
2021	93	171

Niveau de vie en 2021				
	Meung-sur-Loire	Beaugency	Terres du Val de Loire	Loiret
Nombre de ménages fiscaux	2805	3512	20675	293563
Part des ménages fiscaux imposés	57	52	59	55
Médiane du revenu disponible par UC	23980	22010	24390	23090
Taux de pauvreté	9	15	8	14

La précarité et l'accès aux droits



Réponses des habitants

17% des répondants ne pourraient pas faire face à une dépense imprévue de 250 euros. Mais cela concerne :

- 32% des monoparents
- 61% des classes populaires (mais également 24% des classes moyennes)

8% des répondants rencontrent des problèmes d'accès aux droits.

Mais cela concerne :

- 12% des personnes en fragilité financière
- 22% des personnes ayant des problèmes de mobilité
- 23% des personnes isolées

La majorité des répondants utilisent les services en ligne, à l'exception des seniors (seulement 60% des plus de 75 ans).



Entretiens avec les acteurs de terrain

Les acteurs considèrent **le CCAS et France Service** comme **des atouts importants** pour l'accès aux droits.

Des actions concrètes sont mises en place avec les personnes en difficulté : « banque alimentaire, référents sociaux en lien avec la maison du département, un suivi régulier d'une frange de la population pour les aider avec des contrats d'objectif, un accompagnement pour retourner vers l'emploi, un forum de l'emploi. »

Les acteurs rencontrés considèrent la commune comme un territoire plutôt privilégié.

« On est sur une population qui a des ressources au-dessus de la moyenne »

« Pas de population en très grande précarité, ou vraiment à la marge. Quand il y a quelqu'un à la rue, on va à sa rencontre. Ce sont souvent des gens de passage, qui ne restent pas »

La précarité et l'accès aux droits

Les demandes d'aides financières auprès du CCAS seraient par ailleurs en baisse.

« Il y a de moins en moins de demandes mais on ne sait pas pourquoi. Peut-être que les gens n'osent pas ? »

Des acteurs évoquent de nouvelles dynamiques dans les populations en demande d'aides, et **certaines considèrent qu'il peut exister des publics en précarité avancée** sur le territoire. **De nouvelles populations seraient en situation difficile, connaissant mal les services dédiés** ou se tournant vers d'autres aides que les structures communales.

« Ce sont des familles qui n'ont jamais été connues par un service social. C'est la première fois, c'est une démarche très compliquée pour eux. »

« De plus en plus de monoparents, des femmes isolées avec des problématiques d'addiction. De plus en plus de personnes qui travaillent parmi les bénéficiaires d'aides sociales »

Les difficultés rencontrées sont diverses mais la mobilité, le logement (et l'énergie) et la santé sont des problèmes transversaux qui se cumulent.

« Quand quelqu'un vient pour un problème précis, celui-ci est souvent la conséquence d'autres problèmes (maladie, logement, précarité, alimentation, énergie, ...). »

« Il y a de plus en plus de couples avec enfant, travaillant tous les deux, en accession à la propriété ou locataires, qui contactent notre service. Suite à un accident de la vie de type arrêt maladie notamment, ou un problème de délais de versement sur des indemnités maladie et derrière ils se retrouvent dans des situations difficiles. L'augmentation des factures énergie et carburant (territoire rural donc nécessité d'avoir un véhicule pour le travail) impacte aussi beaucoup ce public. »

La précarité et l'accès aux droits



Réponses des habitants

En cas de difficultés les habitants se tournent vers leur famille (53%), vers internet (35%), et leurs amis (25%).

Environ 6% des répondants se tourneraient vers la mairie.

Environ 7% des personnes n'ont pas d'aide en cas de problème. Cela touche 17% des monoparents.

Les principales raisons qui empêchent de demander de l'aide sont le fait de vouloir s'en sortir tout seul (23%), la complexité des démarches (20%) et le fait de ne pas savoir où demander de l'aide (20%).

Les personnes en fragilité financière sont nombreuses (30%) à ne pas savoir où demander de l'aide. C'est également le cas pour les personnes ayant des problèmes d'accès aux droits et pour les personnes isolées.



Entretiens avec les acteurs de terrain

La mobilité est un frein important, avec une activité économique importante dans le secteur de la logistique, de l'industrie, nécessitant des **horaires décalés**.

La santé (mentale notamment) est évoquée ainsi que les difficultés de mode de garde.

« Il y a des difficultés au niveau de la garde d'enfant aussi, on a des jeunes mamans isolées, c'est compliqué les moyens de garde pour elles, il n'y a pas toujours assez d'argent pour un permis également. Il faudrait des places en crèche par exemple, des modes de garde. Cela s'ajoute aux difficultés d'insertion, faire appel à une nourrice coûte trop cher. »

La précarité et l'accès aux droits

Entretiens avec les acteurs de terrain

La dynamique économique positive de la commune serait cependant à nuancer par la **demande importante en emploi intérimaire**.

« S'il n'y a pas de frein particulier à l'emploi c'est assez rapide de trouver de l'intérim sur Meung-sur-Loire. C'est plus difficile d'avoir de l'emploi durable. »

Il a été remarqué un **possible changement des dynamiques économiques, l'année 2025** pouvant être plus difficile. Cela impacterait le marché de l'emploi.

« 2025 va surement voir les dynamiques changer, il y a moins d'investissement des entreprises, on le voit déjà. Le marché de l'emploi va peut être s'inverser. On le sent au niveau des retours des entreprises. »

Des acteurs observent également la présence de personnes ayant des problèmes de santé mentale avancés, ce qui constitue un handicap à l'insertion sociale.

L'accessibilité du centre-ville pour des personnes en situation de handicap moteur serait difficile.

« Les personnes en situation de handicap c'est compliqué sur l'accessibilité avec notre centre historique. »

L'accès aux soins

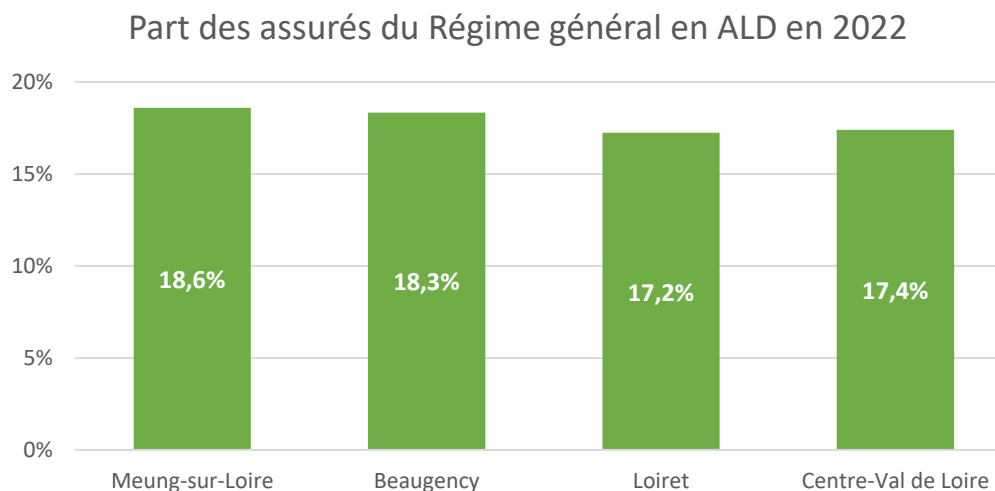


Quelques éléments statistiques

En 2022, on dénombre **353 bénéficiaires de la CSS non participative (ex-CMU-C)** et 107 bénéficiaires de la CSS participative (ex-ACS) au sein de la commune. La part des bénéficiaires de la CSS (quelle que soit la modalité) parmi les assurés du Régime général de la Sécurité sociale est de 7,7%. Cette **proportion est la plus basse des territoires de comparaison.**

287 habitants de la commune n'ont pas de médecin déclaré en 2022, ils représentent 5,9% des assurés du Régime général (niveau le plus bas des territoires présentés).

1 117 personnes (soit 18,6% des assurés du Régime général) étaient en affection de longue durée en 2022. Ce niveau est légèrement plus élevé que les territoires présentés.



L'accès aux soins



Réponses des habitants

Près de 20% des répondants déclarent ne pas avoir de médecin traitant. C'est notamment le cas de 35% des nouveaux arrivants.

Les personnes en fragilité financière sont 28% à ne pas avoir de médecin traitant.



Entretiens avec les acteurs de terrain

La présence de la maison de santé est un atout du territoire. Cependant plusieurs personnes-ressources font état de points d'alerte : il n'y a plus de places pour de nouveaux médecins (une extension est en projet), **les médecins sont saturés** (listes d'attente), et une **partie des usagers viendraient des communes voisines** (alors que certains habitants de la commune n'ont pas de médecin).

« La maison de santé est complète. »

« On pense faire une annexe ou un cabinet médical. Des praticiens se sont déjà positionnés pour venir s'il y a quelque chose, dont des dentistes. »

« Sur la commune on est bien doté, 8 généralistes donc c'est bien mais le problème c'est que les habitants autour viennent sur nos médecins. »

« Les communes autour perdent des médecins donc il y a une pression sur Meung-sur-Loire. Ce n'est que le début. Il y a d'autres médecins qui vont bientôt partir à la retraite. »

L'accès aux soins



Réponses des habitants

Environ 60% des répondants déclarent rencontrer des problèmes d'accès aux soins.

C'est notamment le cas des personnes isolées (73%).

Mais cela concerne toutes les catégories.

Les principales raisons sont le manque d'offre et de disponibilité des médecins.

Environ 25% des répondants citent les difficultés pour prendre rdv sur internet.



Entretiens avec les acteurs de terrain

Plusieurs personnes-ressources estiment que le nombre de médecins, et surtout de **spécialistes (notamment de dentistes), est insuffisant.**

« Les parents signalent le problème de manques de médecins, on a plein de familles qui n'ont pas de médecins. »

Ce manque de médecins, et de suivi, **nécessite donc de se déplacer plus loin**, ce qui peut rajouter des problèmes de **mobilité** pour les usagers, voire du **non-recours** et donc aggraver leurs problèmes de santé.

« Beaucoup de personnes étaient en rupture de soins, surtout les personnes qui se mobilisent difficilement pour se faire soigner, donc il y a eu une dégradation. Les personnes connaissant une dégradation sociale ne vont pas porter attention à leur santé. »

« Les spécialistes sur le territoire il n'y en a pas beaucoup, les dentistes c'est une catastrophe, il y a aussi la problématique des personnes qui ne peuvent pas se déplacer. »

L'accès aux soins



Réponses des habitants

Les problèmes d'accès aux soins concernent autant l'accès aux spécialistes que l'accès aux généralistes, ce qui n'est pas habituel.

b. Ces problèmes d'accès aux soins concernent :



Entretiens avec les acteurs de terrain

Enfin, certaines personnes-ressources indiquent que de **nombreuses personnes auraient des problèmes psychologiques, d'addictologie, ...**

« Beaucoup de personnes avec des troubles d'addictologie (alcool surtout), psychiatrie (mal pris en charge), personnes âgées avec des troubles cognitifs. »

« Un problème sur l'état psychologique, la santé, surtout psy. Je ne voulais pas y croire au début mais le Covid a posé problème, notamment en zone rurale, on voit des formes d'agoraphobie, d'isolement. Ça se ressent un peu moins à Meung-sur-Loire mais tout de même. »

Le logement



Quelques éléments statistiques

Le nombre de logements est de 3 142 en 2020. Ce nombre a augmenté ces dernières années (270 logements supplémentaires depuis 2014, soit une augmentation de 9,4%).

Trois ménages sur cinq (60,6%) sont propriétaires en 2020. La proportion des propriétaires est inférieure à celle du département et dans la moyenne basse des territoires présentés.

Trois habitants sur quatre vivent dans une maison (75,5% des logements) et **69,1% des logements sont dotés de 4 pièces ou plus**.

11,3% des logements sont composés de 2 pièces ou moins. Cette proportion se situe dans la moyenne basse des territoires présentés.

35,7% des résidences principales, soit 1 016 résidences principales, sont **sous-occupées**. Cela concerne **45,1% des maisons (965 maisons)** et 7,3% des appartements (51 appartements).

Statut d'occupation des résidences principales en 2020				
	Meung-sur-Loire	Beaugency	Terres du Val de Loire	Loiret
Propriétaires	60,6	56,6	75,7	62,1
Locataires du parc privé	24,8	24,0	16,0	21,6
Locataires du parc social	13,0	17,8	6,8	14,6
Logés gratuitement	1,6	1,7	1,5	1,7

Le logement



Quelques éléments statistiques

On dénombre 398 logements du parc locatif des bailleurs sociaux en 2022 (362 en 2013).

La moitié des logements du parc des bailleurs sociaux ont été construits il y a au moins 40 ans (53%), a contrario 14,6% des logements du parc datent d'il y a moins de 20 ans (58 logements).

45,7% des logements du parc locatif social ont une note inférieure à C au diagnostic de performance énergétique, soit 182 logements.

Différents indicateurs peuvent permettre d'évaluer le risque de logements potentiellement insalubres.

- 24,4% des résidences principales (694) de la commune ont été construites avant 1945, et 503 d'entre elles ont été construites avant 1919 (soit 17,7% des résidences principales).
- 1,9% des résidences principales de la commune ne disposaient pas de salle de bains, baignoire ou douche (soit 54 résidences principales). Cette proportion est la plus basse des territoires présentés.

Résidences principales sans salle de bain, baignoire ou douche en 2020		
	Nombre	%
Meung-sur-Loire	54	1,9
Beaugency	87	2,6
Terres du Val de Loire	402	2,0
Loiret	8940	3,0

Le logement



Réponses des habitants

22% des répondants déclarent rencontrer des problèmes liés au logement.

C'est notamment le cas :

- Des monoparents (30%)
- Des locataires (40%)
- Des personnes en fragilité financière (45%)
- Des personnes isolées (56%)

Les principales raisons sont liées au coût de l'énergie et du manque d'isolation.

31% des répondants souhaiteraient améliorer l'isolation thermique de leur logement.

Près de 30% des seniors souhaiteraient adapter leur logement à la perte d'autonomie.



Entretiens avec les acteurs de terrain

Le logement représente une des principales problématiques du territoire. Malgré la création d'un nouveau quartier, **le parc immobilier semble saturé.**

« Le logement est un problème, il y a peu de turn-over, que ce soit dans le privé ou le public, on est souvent sollicité par des habitants qui recherchent un logement ou sont dans des logements non adaptés mais on ne peut pas forcément apporter de réponse. »

« Il n'y a plus de possibilités, on s'est beaucoup élargis ces dernières années avec la zone des Tertres. Environ 300 logements en 10 ans. »

Les récentes constructions ont amené une croissance démographique et une augmentation des demandes sur les structures (par exemple sur l'enfance et la petite enfance).

Le logement

Le parc social semble particulièrement touché par ce problème de saturation.

« Notre principale difficulté c'est le logement social. On a encore une opération en cours avec une vingtaine de logements. On a du logement social mais pas de turn-over. »

*« **Il y a très peu de turn-over sur les logements sociaux.** En cas de séparation (avec enfant scolarisé dans la commune), les parents souhaitent rester à Meung-sur-Loire, ce qui fait 2 demandes, ... Les demandes de logement concernent les petits logements (personnes qui viennent d'être embauchées sur le territoire) comme les grands (familles avec plusieurs enfants); souvent des personnes qui n'ont pas un parcours en logement social. »*

Ces **problèmes de logement semblent toucher toutes les catégories de la population** : les **jeunes** qui cherchent à s'émanciper et veulent s'installer sur la commune, les **seniors** qui sont attachés à leur logement et qui rencontrent des difficultés pour l'adapter à leur perte d'autonomie, **les actifs embauchés** sur le territoire, les **parents** en cas de séparation, ...

« On a beaucoup de personnes qui sont attachées à leur maison, qui vivent seuls dans des pavillons, très peu demandent à changer. Ils ont leurs repères, leurs habitudes, leur voisinage. »

« Pas de turn-over, pas assez de logements. 0,4 de turn-over sur les logements sociaux secteur Orléans Métropole, le temps moyen pour acquérir logement est de 16 mois. Beaucoup de demandes sur les plus grands logements en lien avec les nouveaux schémas familiaux, familles monoparentales/recomposées. »

La communication et les partenariats



Réponses des habitants

Le bulletin municipal est le support privilégié pour s'informer de la vie de la commune.
C'est notamment le cas pour les plus de 60 ans (80%).

Les réseaux sociaux sont très cités par les moins de 40 ans (65% d'entre eux).
Globalement tous les supports sont cités...

Réunion publique
Panneau lumineux
Citykomi
Bulletin municipal
Affichage
Site internet
Journaux locaux
Réseaux sociaux
Application téléphone



Entretiens avec les acteurs de terrain

La communication est perçue comme bonne, ou du moins de plus en plus efficace.

« Le CCAS est mieux connu par la population depuis la crise sanitaire. »

« On est bien identifiés, de mieux en mieux en tout cas. »

« La difficulté c'est que malgré les infos dans les différents bulletins municipaux s'ils ne se sentent pas concernés à ce moment-là ils ne vont pas retenir l'information. »

La communication et les partenariats



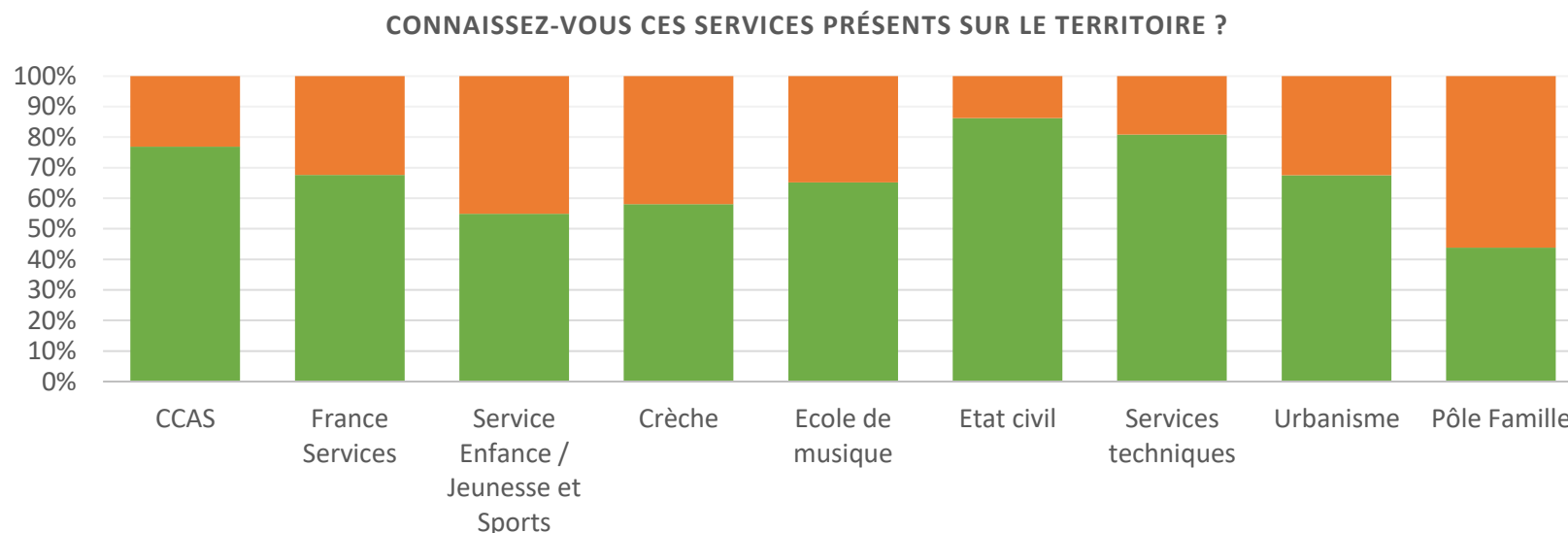
Réponses des habitants

Les répondants semblent plutôt bien connaître les services présents sur la commune. Mais cette connaissance varie fortement selon les services et selon les catégories d'habitants. Les nouveaux arrivants et les personnes isolées par exemple connaissent moins les différents services.

Le CCAS est connu par près de 85% des seniors (mais seulement 45% des nouveaux arrivants).

Environ 45% des personnes seules (et 45% des seniors) ne connaissent pas France Services.

L'école de musique, le Pôle Famille, et le service enfance/jeunesse sont bien connus des parents (80%).



La communication et les partenariats



Entretiens avec les acteurs de terrain

Le partenariat entre les différentes structures, institutions, associations, ... est très majoritairement considéré comme satisfaisant. **De nombreux acteurs du territoire évoquent une volonté de travailler en réseau.**

« Énormément d'échanges avec le pôle social du CCAS, très important pour moi, ils ont une expertise au niveau de l'environnement familial et social du jeune. »

« A partir du moment où on connaît les partenaires, que l'on s'est rencontré, c'est important, ça marche beaucoup mieux, même si c'est juste 2 fois dans l'année. »

« Meung-sur-Loire c'est un territoire agréable sur lequel travailler, le CCAS est ouvert. »

« En termes de partenariat avec la mairie de Meung-sur-Loire c'est vraiment privilégié, c'est très important, les relations sont très bonnes, c'est un super point positif. »

Cependant **quelques personnes-ressources estiment que le partenariat pourrait être amélioré** et développé, afin d'être au courant de ce que chaque organisme propose sur le territoire et de pouvoir orienter et assurer un bon suivi des usagers.

« Une meilleure coordination, une meilleure information des actions que peut mener chaque acteur. Un meilleur partage des actions, que chacun puisse être le relais des autres. »

« Des réunions entre professionnels pour mieux se connaître et surtout mélanger sanitaire et social. »

Le cadre de vie et l'animation de la vie sociale



Quelques éléments statistiques

Le nombre de personnes vivant seules est de 986. Les personnes vivant seules représentent 19,2% de la population âgée de 15 ans ou plus.

Ce nombre a augmenté (+28,1% entre 2014 et 2020).

Cette augmentation du nombre de personnes vivant seules concerne principalement les 25-39 ans (70 personnes seules en plus, +61,1%) et les 40-54 ans (65 personnes seules supplémentaires, +48,3%).

En 2020, près de la moitié des personnes de 80 ans ou plus (en ménage, donc hors EHPAD) se retrouvent seules (48,6%).

Le cadre de vie et l'animation de la vie sociale



Réponses des habitants

Environ 45% des répondants pratiquent une activité à Meung-sur-Loire.

C'est seulement le cas de 27% des classes populaires (contre 60% pour les classes aisées).

a. Quel(s) type(s) d'activités souhaiteriez-vous voir se créer ?



Entretiens avec les acteurs de terrain

Plusieurs personnes-ressources mettent en avant le dynamisme associatif ainsi que le nombre important d'associations sur le territoire. Cependant il y aurait un manque en matière d'infrastructures.

« Très attractif, animations, manifestations, plus de 80 associations. »

« Un peu compliqué au niveau des disponibilités pour les salles, il y a une grosse dynamique associative sur la commune, même s'ils sont confrontés comme partout à un manque de bénévoles, mais il y a beaucoup de demande de salle. »

« Niveau gymnase c'est assez vieillissant, il va falloir un chantier de rénovation. »

Le cadre de vie et l'animation de la vie sociale



Réponses des habitants

Environ 35% des répondants n'ont pas de famille à proximité.

C'est notamment le cas de 45% des nouveaux arrivants et de 50% des monoparents.

10% des répondants déclarent se sentir isolés.

Cela concerne notamment :

- Les personnes en fragilité financière (20%)
- Les personnes ayant des problèmes de mobilité (20%)
- Les personnes en situation de handicap (35%)



Entretiens avec les acteurs de terrain

La commune a connu **ces dernières années une augmentation de sa population**. Notamment par une extension du bâti au nord de la commune. Ce quartier semble avoir peu d'impact sur le centre-ville dont il est coupé par certaines fractures géographiques. Il peut en résulter une **préoccupation quant à l'intégration de cette population dans la vie communale**.

« Le nouveau quartier s'est développé au nord de la voie ferrée, il n'y a que 2 points de passage. Le quartier est proche de l'autoroute et un peu déconnecté de la ville. Il ne faudrait pas que ce soit une cité dortoir. Ils travaillent souvent ailleurs. »

La commune est considérée comme très agréable par les acteurs rencontrés.

Il est observé par certains acteurs une présence de populations, de seniors notamment, isolées.

« Quelques situations assez extrêmes, notamment des personnes isolées, qui se laissent aller, ... La population âgée isolée est suivie par le CCAS. Il y a un bon travail avec la police municipale aussi, ils détectent des situations, il y a une bonne articulation. »

Le cadre de vie et l'animation de la vie sociale



Entretiens avec les acteurs de terrain

La **commune est économiquement attractive**, notamment par ses parcs d'activités, Synergie, qui est la principale zone d'activité du territoire et les Sablons davantage tourné vers l'artisanat.

L'activité du centre-ville est aussi une préoccupation, avec un contexte général difficile sur les commerces de proximité, **il y aurait cependant un certain maintien de ces commerces.**

« Le centre-ville a pas mal évolué, il y a un renouvellement des commerces, nous avons toujours une boulangerie... On a de la vacance mais moins à Meung-sur-Loire qu'ailleurs. »

L'ambiance générale est considérée comme bonne, avec peu d'insécurité. Les problèmes concernent plutôt des conflits de voisinage, des problèmes de vitesse, stationnement.

« Niveau sentiment de sécurité il n'y a pas trop de soucis. On peut avoir quelques problématiques de stupéfiants, de petites dégradations, on est une commune de passage... »

« Ce qui ressort le plus ce sont les doléances des riverains, des problèmes de voisinage, de micro-incivilités. Les petites choses prennent de l'importance dans les petites communes. »

« Les problèmes de voisinage ont doublé depuis le Covid. »

« Il y a eu des constructions donc des nouvelles populations, pour l'instant ça va bien mais il faudra voir à l'avenir. Le développement de l'habitat peut développer des problématiques de voisinage, de regroupement de jeunes. Il faut voir à l'avenir. »

Conclusion

- **98% des répondants considèrent qu'il est agréable ou très agréable de vivre à Meung-sur-Loire.**
 - **85% des répondants estiment que les infrastructures actuelles correspondent à leurs besoins.**
- Les personnes isolées (76%) et les personnes ayant des problèmes de mobilité (71%) sont moins satisfaites.

a. Si non, quels seraient vos souhaits ?

